

Etablissement : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Classe : _____ Langue vivante 1 : _____ Langue vivante 2 : _____

		<i>Votre choix</i>
Section européenne demandée	Anglais langue vivante 1	
	Allemand langue vivante 1	

Rang du vœu	Lycée demandé	Code vœu <i>(réservé à l'établissement)</i>
1		-----
2		-----

Cette candidature à l'entrée dans une section européenne LV1 de lycée en 2^{nde} générale et technologique fera l'objet d'une pré-affectation dont les résultats seront connus le **3 juin 2015**.

Les candidats doivent avoir validé au moins 3 compétences du niveau B1 du CECRL(1).

Le classement est ensuite réalisé à partir du nombre de compétences validées.

A nombre de compétences égales, ce classement prendra en compte l'avis de l'équipe pédagogique puis si nécessaire la moyenne des résultats scolaires pondérés (voir document « matières et compétences »).

Pour que l'affectation devienne définitive, il faudra ensuite :

- que la décision d'orientation vers la voie générale et technologique soit validée par le chef d'établissement ou le cas échéant par la commission d'appel.
- que vous remplissiez, après avoir pris connaissance du résultat de la pré-affectation, une fiche de vœux afin d'exprimer votre choix pour le 2nd enseignement d'exploration parmi ceux offerts par le lycée de pré-affectation.

Date : Signature des responsables légaux :

-----Partie réservée à l'établissement-----

					Codes				
Evaluation en référence au CECRL (1)		B1- 5 compétences			Euro +++				
		B1- 4 compétences			Euro ++				
		B1- 3 compétences			Euro +				
Avis de l'équipe pédagogique (2)		Très favorable			T. Favorable				
		Favorable			Favorable				
Français	Maths	LV1	Physique	Techno- logie	Arts plastiques	SVT	Histoire Géographie	EPS	LV2

(1) Cadre européen commun de référence pour les langues

(2) Selon que l'élève a fait preuve de capacités de communication, de relation et d'intérêt pour les différentes cultures et civilisations